



PÔLE INITIATION ET DÉVELOPPEMENT PÉTANQUE SPORT ADAPTÉ 62



**DU SAMEDI 13 OCTOBRE 2018
A LA PRÉVÔTÉ DE GORRE
(5 RUE DE LOISNE, 62660 BEUVRY)**

C.D.S.A du Pas-de-Calais
Siège Social : Maison des Sports
9 Rue Jean Bart
62 143 ANGRES

Tél : 03.21.72.67.07 E-mail : secretariatcda62@sport62.fr

Agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais. Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais





Angres, le 25 septembre 2018

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Suite au succès rencontré lors de sa mise en place la saison dernière et continuer à favoriser et développer la pratique de la Pétanque, le Comité Départemental du Sport Adapté du Pas-de-Calais en partenariat avec plusieurs clubs de Pétanque du Département (Beuvry, Cauchy-à-la-Tour,...) souhaite poursuivre et reconduire à nouveau cette saison le :

Pôle Initiation et Développement Pétanque Sport Adapté 62

Ce pôle se sera mis en place sur plusieurs sites et permettra la pratique sur toute la saison :

- **LA PRÉVÔTÉ de GORRE** (5, rue de Loisne, 62660 BEUVRY) : **terrains de boules en extérieur**
- **BOULODROME Gaston Cordonnier** (5, rue des écoles, 62260 CAUCHY-A-LA-TOUR) : **boulodrome intérieur**

Il se décomposera en plusieurs domaines d'actions et se structurera de la manière suivante :

- **Perfectionnement en faveur du public adulte toutes classifications (AB, BC et CD)** : mise en place d'ateliers spécifiques le matin et des oppositions l'après-midi afin de faire évoluer les boulistes en vue des rencontres officielles (rencontres départementales, régionales et nationales).
- **Initiation et Découverte de la discipline pour un public adulte non classé (NC) et loisirs** : mise en place sous forme d'ateliers d'initiation le matin et rencontres amicales l'après-midi.

Les regroupements et séances seront assurés par des éducateurs spécifiques de la discipline mis à disposition par les clubs de pétanque partenaires.

Le planning prévisionnel des différentes journées (2 ou 3 samedis sur la saison) n'est pas encore arrêté à ce jour car nous sommes en attente des retours des propositions de dates des clubs de pétanque.

Toutefois nous avons la date du premier rassemblement et nous vous invitons donc le :

Samedi 13 octobre 2018 à la Prévôté de Gorre (5, rue de Loisne, 62660 BEUVRY)

Pour rappel, sur ce site les **terrains de boules sont en extérieur** (prévoir de quoi de vous couvrir suivant les conditions météorologiques). Une salle est prévue pour prendre le pique-nique du midi.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et dans l'attente de vous voir nombreux, veuillez recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

La Présidente du CDSA 62
Annie Ponchel

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le pôle est **ouvert aux établissements et associations affiliées à la FFSA**
- Être licenciés FFSA 2018-2019 (Compétition ou Non compétitif)
- **Il est vivement souhaité que les sportifs qui s'inscrivent soient présents à l'ensemble des journées**

Chaque établissement est responsable de l'encadrement de ses participants.

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

Coordonnées : Prévôté de Gorre 5, rue de Loisine 62660 BEUVRY

- 9 h 30 : Accueil des sportifs
 - 10 h 00 : Début de la séance (ateliers, ...)
 - 12 h 00 : Fin des activités pour la matinée
Repas (à prévoir et apporté par les participants)
- Un endroit (salle) sera prévu pour prendre le pique-nique**
- 13 h 00 : Reprise des activités (oppositions/rencontres amicales)
 - 14 h 30 : Fin de la journée

CONTACT

Comité Départemental du Sport Adapté du Pas-de-Calais
Maison des Sport du Pas-de-Calais
9, rue Jean Bart
62143 ANGRES
E-mail : secretariatcdsa62@sport62.fr
Tél : 03.21.72.67.07



